

une retraite sérieuse de dix jours. Puis, la vie pédagogique bat son plein. Pendant huit jours, quinze jours parfois, malgré la chaleur torride, les fatigues de l'été et l'épuisement de l'année, on entend les spécialistes de la communauté, même des experts de l'extérieur, révéler leurs petits secrets. Nous savons même une congrégation où l'on s'impose, trois semaines durant, le sacrifice de cet internement.

Nos écoles normales ne sont pas demeurées à l'arrière sur ce terrain. Par définition, elles ne sont pas autre chose que des instituts de pédagogie. Nous voulons bien admettre que, par l'effet des circonstances, elles aient ajouté à ce trait fondamental d'autres caractères tout différents. Nous croyons aussi que ces additions n'ont pas toujours, loin de là, tourné à leur avantage. Mais, on peut l'affirmer, la formation professionnelle, développée par les écoles d'application, est au premier plan de leurs préoccupations, en attendant le jour prochain où elle sera devenue leur unique objet.(1)

La Commission des écoles catholiques de Montréal contribuait à hâter la venue de ce jour quand elle créait l'hiver dernier, à l'Université, ses leçons de pédagogie. A cause de la précipitation qui lui était imposée, le professeur dut restreindre son cours à une question toute particulière. Comme c'était la partie de l'instruction la moins développée jusque-là, les causes eurent du moins cet avantage d'attirer sur elle l'attention. L'heure viendra d'établir un cours complet et régulier. Pour le moment, on avait fait ce qui était possible. C'est de quoi il faut féliciter la Commission. Quant aux assistants, on ne saurait trop se louer de leur nombre et de leur assiduité. Le personnel enseignant de la Commission compte, nous dit-on, seize cent cinquante maîtres et maîtresses. Or, les entretiens à la Faculté des arts en ont groupé jusqu'à sept et huit cents, ceux du Mont Saint-Louis en moyenne deux cents, ceux de l'École d'Enseignement supérieur presque toujours quatre et cinq cents. C'est dire que tout le personnel régi par la Commission a donné dans le mouvement.

Le mouvement s'est d'ailleurs manifesté d'autre façon. Le souci pédagogique perce à travers toutes les pages de nos revues d'enseignement. Pour

(1) Note de *l'Enseignement Primaire*;—Les écoles normales catholiques de la province de Québec comme celles de la France, de la Belgique et de la Suisse, ont, à leurs programmes non seulement la pédagogie théorique et pratique, mais aussi l'enseignement des matières qui se trouvent au programme des écoles primaires. Elles n'en sont pas moins des instituts de pédagogie, car les matières classiques, langues, mathématiques, histoire, géographie, etc., sont enseignées à l'école normale en vue de la formation professionnelle aussi bien que de la culture intellectuelle de l'élève-instituteur ou de l'élève-institutrice. Chaque leçon de français, d'arithmétique, de géographie, etc., devient autant de leçons de méthodologie pratique, si le professeur est à la hauteur de sa tâche. Dans les pays de langue anglaise, on a créé "l'école de pédagogie", où les élèves connaissant, à leur entrée, les matières classiques, n'étudient que la science pédagogique et peuvent ainsi, au bout de quelques mois, obtenir un certificat "qui leur permet d'enseigner". La formation professionnelle qui résulte de cours purement pédagogique de quelques mois, vaut-elle mieux que celle que l'on peut obtenir en France et dans la province de Québec, grâce à un cours triennal, et en Belgique et en Suisse, après un séjour de quatre ans à l'école normale ?